



## LE FONDS REGIONAL D'INTERVENTION POUR LES ENTREPRISES – FRANCHE-COMTE PME DEFIS 2010

### OBJECTIFS

Ce fonds a pour objectif d'apporter un soutien aux PME franc-comtoises impactées par la crise pour des projets de développement ou de maintien d'activité.

### ENTREPRISES BENEFICIAIRES

PME industrielles ou de services à l'industrie :

- Ayant leur siège social en Franche-Comté ou qui concerne significativement un bassin d'emploi franc-comtois ;
- Dont le chiffre d'affaires est inférieur à 20 M€ ;
- Qui ne relèvent pas d'autres dispositifs conjoncturels d'accompagnement en fonds propres (FSI, FMEA, fonds de retournement nationaux) ;
- Qui présentent des perspectives de consolidation de tout ou partie de l'emploi sur le territoire (emploi direct et indirect) ;
- Qui présentent un intérêt en terme de filière économique, un intérêt technologique ou un savoir-faire unique à préserver en région ;
- Ou projets de reprise d'entreprises en difficulté.

### MODALITES

- Actions et obligations convertibles en actions ;
- Opérations coordonnées avec l'ensemble des partenaires de l'entreprise (actionnaires, partenaires bancaires, collectivités, Etat,...) et temporaires avec clauses de sortie dans un délai de 5 à 7 ans ;
- Engagement des dirigeants en termes de conformité de la gouvernance aux bonnes pratiques.

### CONTACTS

Patrick BLASSELLE  
Franche-Comté PME Gestion  
Tél. 03 81 25 06 14 - p.blassel@siparex.com

Valérie BRETEY, Direct CCI  
CCI du Territoire de Belfort  
Tél. 03 84 54 54 00 – direct.cci@belfort.cci.fr

### POUR EN SAVOIR PLUS

Téléchargez la fiche complète d'informations sur [www.lesitedeschefsdentreprise.fr](http://www.lesitedeschefsdentreprise.fr)

### A NOTER

Au niveau régional, plusieurs partenaires (CCI du Territoire de Belfort et autres CCI de Franche-Comté, Banques Régionales Crédit Agricole, Banque Populaire et Caisse d'Epargne, Caisse des Dépôts, Région, Industriels, CIFC, AXA, Medef Franche-Comté) ont lancé un nouveau fonds de soutien aux PME franc-comtoises impactées par la crise pour des projets de développement ou de maintien d'activité.

Ce fonds abondé par des entreprises privées, publiques et des institutions prend la forme de participations minoritaires (de 150 à 450 K€) dans des PME industrielles ou de services à l'industrie structurellement saines mais impactées par les effets néfastes de la crise.

4,5 M€ sont consacrés à ce fonds dont la gestion est confié à la structure franc-comtoise Franche-Comté PME Gestion.